



# Patrimonium



## COLLOQUE LES ASPECTS JURIDIQUES ET INSTITUTIONNELS DU PATRIMOINE EN CHINE ET EN FRANCE

4 ET 5 JUILLET 2011  
BEIJING / PÉKIN

Lieu : Salle de réunion du bâtiment Ming de la Faculté de droit  
de l'Université du Peuple de Chine ( Salle 601)



# 4 juillet 2011

**8H30-9H00** Inscription et accueil des participants (Lieu d'inscription pour les intervenants, salle 601)

## **9H00-9H30 Cérémonie d'ouverture du colloque**

Présidence de Mme la Professeur Ye Qiuhua, Directrice du Centre de recherche sur le droit culturel de la Faculté de droit de l'Université du Peuple de Chine

### Mot d'accueil :

M. le Professeur HAN Dayuan, Doyen de la Faculté de droit de l'Université du Peuple de Chine

Mme. la Professeur WANG Yunxia, Directrice de l'Institut du droit du patrimoine culturel, Faculté de droit de l'Université du Peuple de Chine

Mme. la Juge Christine Da Luz, Conseiller juridique de l'Ambassade de France en Chine

M. le Professeur Jacky MATHONNAT, Vice-président de l'Université d'Auvergne chargé des relations internationales

M. le Professeur Florent GARNIER, Vice Doyen de la Faculté de droit et de science politique de l'Université d'Auvergne

## **9H30-10H00 Pause et photos officielles**

(Lieu de prise de photo sur les escaliers du bâtiment de Ming De de la Faculté de Droit)

## **10H00-11H45**

### **1ère table ronde - La législation sur le patrimoine culturel : notion, système, et historique**

Présidée par M. le Professeur Florent GARNIER

#### **«La construction et la structure du système juridique du droit du patrimoine culturel en Chine.»**

M. ZHU Bing, Directeur du Bureau de la Culture de la Commission pour l'éducation, la science, la culture et l'hygiène de l'Assemblée populaire nationale

#### **«L'intervention du droit du patrimoine culturel. Une nécessité politique et économique.**

#### **Un aperçu historique : une leçon pour le temps présent.»**

Mme. Annie HERITIER, Professeur agrégée de l'Université de Corse

#### **«La notion et la classification du patrimoine culturel et une discussion concernant les erreurs sur la connaissance de la notion du patrimoine mondial.»**

Mme WANG Yunxia, Professeur de l'Université du Peuple de Chine

#### **«L'historique et la spécification de la loi sur la conservation du patrimoine culturel à Taiwan.»**

M. XU Yaoming, Professeur agrégé de l'Université de science politique de Taiwan

#### **«La genèse et l'évolution du droit du patrimoine culturel en Chine.»**

M. HUANG Shuaing, Maître de conférences de l'Université de formation des enseignants de Shandong

## **Débat**

## **12H00-14H00 Déjeuner**

**14H00-16H00**

## **2e table ronde - La protection du patrimoine culturel et la Convention de 1972 de l'UNESCO**

Présidée par Mme. la Professeur WANG Yunxia

*«Gestion des biens français et inscription sur la liste du patrimoine mondial.»*

M. Florent GARNIER, Professeur de l'Université d'Auvergne

*«La substance juridique du patrimoine en droit public.»*

Mme. LIU Hongying, Professeur de l'Université de droit et de science politique de Chine

*«L'application de la Convention de 1972 de l'Unesco en Chine.»*

M. LI Weifang, Professeur de l'Université de droit et de science politique de Chine de l'Est

*«L'influence de la «Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel» sur le système de protection des Etats non-membres concernant leurs patrimoines de valeur universelle - l'exemple du projet de protection du patrimoine culturel de valeur universelle de Taïwan.»*

Mme. XIE Yingling, avocate du Cabinet d'avocat de Haiwen de Shanghai

*«La Convention de 1972 de l'UNESCO et la protection juridique de la Grotte bouddhique de Mo Gao.»*

M. MU Yingqiang, Professeur agrégé de la Faculté de droit de l'Université scientifique et technologique de Lanzhou

**Débat**

**16H00-16H15** Pause

**16H15-17H30**

## **3e table ronde - Les influences réciproques France/Chine**

Séance présidée par M. le Professeur SHI Jiayou, Professeur agrégé de la Faculté de droit de l'Université du Peuple de Chine et Directeur adjoint du Bureau des relations internationales .

*«La leçon à tirer et la réflexion sur la protection juridique du patrimoine culturel - l'expérience française»*

M.KONG Dechao, Cadre du Bureau de la recherche politique du ministère de la Sécurité Publique de la République populaire de Chine

*«La comparaison des législations chinoise-étrangères sur la circulation du patrimoine culturel.»*

Mme. PENG Lei du Centre informatique des biens culturels chinois

*En forme de conclusion de la journée : «André Malraux, premier ministre de la Culture, et le patrimoine de la Chine.»*

M. Aurélien ANTOINE, Maître de conférences à l'Université d'Auvergne

**Débat**

**17H30-19H30** Dîner

**19H30-20H30** Réunion de travail entre l'Université du peuple de Chine et l'Université sur le programme d'actions à venir

# 5 juillet 2011

9H00-10H00

## **4e table ronde - La protection juridique des patrimoines culturels divers (1ère partie)**

Séance présidée par M. Aurélien Antoine, Maître de Conférences à l'Université d'Auvergne

### *«Législation et patrimoine audiovisuel.»*

M. Mohamed Abdelwahab ALLALI, du Département de recherche audio-visuelle de l'Institut supérieur de l'information et de la communication de Rabat au Maroc

### *«La voie légale de protection des droits civils en droit du patrimoine immatériel à travers des affaires dans les communautés.»*

M..LONG Wen, rédacteur de maison d'édition de la propriété intellectuelle

### *«La dimension immatérielle du patrimoine culturel : enjeux et perspectives.»*

M.. Moussa Talbi, doctorant de l'Université d'Auvergne

## **Débat**

10H00-10H15 Pause

10H15-11H30

## **5e table ronde - La protection juridique des patrimoines culturels divers (2de partie)**

Présidée par M. LI Weifang, Professeur, Directeur adjoint de l'Institut du droit international de l'Université de droit et de science politique de Chine de l'Est

### *«La protection du patrimoine culturel en matière d'expropriation des immeubles.»*

Mme. LI Yuxue, Chercheur associé de l'Académie des sciences sociales de Chongqing

### *«La protection du patrimoine naturel lors des constructions hydrauliques.»*

M.MA Mingfei, Professeur agrégé de l'Université des affaires maritimes de Dalian

### *«La protection juridique du patrimoine immobilier domanial de la Chine.»*

Mlle.GUO Ping, doctorante de l'Université du Peuple de Chine

### *«L'analyse du protocole II de la Convention de La Haye (1954).»*

Mme. HU Xiujuan de l'Université de technologie de Wuhan

## **Débat**

11H30-11H45 Clôture / Synthèse

12H00-13H30 Déjeuner

12H00 Visite d'un site du patrimoine mondial de Pékin - le site de l'homme de Pékin à Zhoukoudian